



Diphtérie, tétanos, coqueluche et/ou poliomyélite

Qui devrait se faire vacciner contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et/ou la poliomyélite ?

Le vaccin combiné contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche (Pertussis) et/ou la poliomyélite (IPV), aussi appelé vaccin dTpa-IPV, est un moyen sûr et efficace de se protéger contre ces maladies graves.

La diphtérie et la coqueluche sont des infections bactériennes hautement contagieuses. Elles se transmettent d'une personne à l'autre par des gouttelettes. Quant au tétanos, il est causé par des bactéries ubiquitaires, en particulier dans la terre et la poussière de rue. Une petite plaie restée inaperçue (p. ex. contractée lors de travaux de jardinage) peut alors être à l'origine d'une maladie aux conséquences gravissimes. Dans les pays à risque, la poliomyélite peut encore aujourd'hui être transmise par l'eau potable contaminée. Une infection peut entraîner des paralysies sévères parfois définitives.

La vaccination contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la poliomyélite est administrée dès les premiers mois de vie. Pour assurer une protection suffisante, il est nécessaire de faire des rappels à intervalles réguliers. Comme ces maladies peuvent survenir à tout âge, la vaccination concerne aussi les adultes. Apportez votre carnet de vaccination à la pharmacie et demandez à votre pharmacien quelles sont les vaccinations dont vous avez besoin maintenant.

Pourquoi doit-on se vacciner contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et/ou la poliomyélite ?

La diphtérie et le tétanos peuvent survenir à tout âge et leurs conséquences sur la santé être gravissimes si la personne malade ne dispose pas d'une protection vaccinale suffisante. La coqueluche, dangereuse pour les enfants et pénible pour les adultes, se transmet souvent des parents aux enfants. Les personnes en contact familial ou professionnel avec des nourrissons de moins de 6 mois devraient par conséquent faire régulièrement les rappels contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche. Ces vaccinations sont également recommandées aux femmes enceintes lors de chaque grossesse.

La vaccination contre la poliomyélite fait encore partie des vaccinations de base car le virus responsable circule toujours dans différents pays du monde. Normalement, les adultes doivent se faire vacciner contre la poliomyélite seulement si la vaccination a été insuffisante durant l'enfance ou si un voyage est prévu dans une région à risque.

A quels effets indésirables faut-il s'attendre ?

Une réaction locale ou des symptômes généraux, comme de la fatigue et des maux de tête, peuvent survenir les premiers jours après une vaccination. Ces réactions sont généralement bénignes et transitoires. Les réactions plus importantes sont extrêmement rares.

La vaccination en pharmacie – en toute sécurité et sans complication

Dans plusieurs cantons de Suisse, les pharmaciens peuvent actuellement administrer le vaccin contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la poliomyélite à condition d'avoir suivi la formation complémentaire requise. Cette prestation est fournie en pharmacie rapidement, simplement et en toute sécurité.

Profitez de l'offre de votre pharmacie et faites-vous vacciner – sans rendez-vous et après avoir bénéficié de conseils directement sur place.

Vous trouvez sur le site www.vaccinationenpharmacie.ch la liste des pharmacies qui vaccinent.